



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

très haut débit

Question écrite n° 127502

Texte de la question

M. Jacques Gasparrin appelle l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le financement des réseaux fibrés dans le cadre du schéma directeur départemental d'aménagement numérique, issu du Plan national très haut débit. Bien qu'utilisant le réseau fibré, les opérateurs privés n'interviennent que sur le développement des réseaux dans les grandes agglomérations, laissant aux territoires ruraux une lourde participation d'investissement pour la mise en place de ces projets. Aussi, les opérateurs privés ne pourraient-ils pas être engagés à un minimum de financement de ces investissements, compte tenu des bénéfices qu'ils tireront du développement du réseau à l'avenir ?

Données clés

Auteur : [M. Jacques Gasparrin](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127502

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 900

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)